

La musique libre en ligne, un business qui marche

LUXEMBOURG - Télécharger gratuitement de la musique en toute légalité, c'est ce que propose Jamendo. Le site veut devenir une référence sur le Net.

«Quand on a lancé l'idée il y a quatre ans, on nous prenait pour des rêveurs», se souvient Sylvain Zimmer, 24 ans, l'un des fondateurs du site. Pourtant, la semaine dernière, il était finaliste du prix Creative Young entrepreneur Luxembourg, récompensant un jeune chef d'entreprise qui a réussi grâce à une idée innovante.

Son idée, c'est de proposer des albums en téléchargement libre sur Internet et de faire de son site, Jamendo, la référence des sites communautaires de musique. Avec ses deux asso-



Le site www.jamendo.com compte plus de deux millions de visiteurs uniques par mois.

ciés, Pierre Gérard et Laurent Kratz, il débute avec une cinquantaine d'albums en ligne. Aujourd'hui, Jamendo en propose plus de 10 000.

Le concept est simple, le site permet aux musiciens de faire connaître leurs morceaux et les revenus générés par la publicité sont partagés entre le site et les artistes. «Ça ne permet pas forcément de vivre de sa musique», reconnaît Pierre Gérard, «mais d'avoir un complément pour payer du matériel ou des heures de studio».

Et l'idée marche. Les trois fondateurs ont recruté plus de vingt personnes en un an pour développer le site et sa communauté. Car les internautes ne sont pas invités qu'à télécharger la musique. Ils la notent, la commentent et peuvent faire des dons à leurs artistes préférés. **Linda Cortey**